

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Poste et des Télécommunications

E.P.I.C Algérie Poste 1 0 DEC. 2023

Ilot n° 04 Zone d'Affaires Bab-Ezzouar Alger

NIF : 0002216002104442



AVIS DE CONSULTATION

La Direction Générale d'Algérie Poste, lance une consultation, n°30/DGAP/DIPB/2023 portant « Travaux d'aménagement d'un bureau et salle d'archives au niveau de centre d'appel 15-30 de Birtouta ».

La présente consultation est destinée aux entreprises qualifiées justifiant les conditions d'éligibilités suivantes :

- **Capacités professionnelles :** Titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelles catégorie une «01 » et plus « **activité principale travaux de bâtiment** » délivré par l'autorité compétente.
- **Capacités techniques :** Ayant réalisées au moins un projet de construction, d'aménagement ou de réhabilitation au minimum, justifiée par les attestations de bonne exécution, ou PV de réception provisoire sans réserves ou PV de réception définitive

Les candidats intéressés par cette consultation, sont invités à se présenter, personnellement ou par leur représentant dûment mandaté, pour retirer le cahier des charges à l'adresse suivante : « **Direction Générale d'Algérie Poste, Direction Centrale des Marchés, 9ème étage bureau n°23, Ilot n°01 parcelle N°04 quartier des affaires, Bab Ezzouar-Alger** », contre paiement de la somme non remboursable, de Mille (1000,00 DA) dinars, à virer au compte courant postal : CCP n°380576 clé 80, ouvert au nom d'Algérie Poste.

- La durée de préparation des offres est fixée à **Dix (10) jours** à compter de la date de la publication de l'avis de consultation sur le site Web de l'Etablissement.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de **08h00 à 12h00**, heure limite, soit le **19 Décembre 2023**, et ce à l'adresse citée ci-dessus.

L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 14 H 00**, en séance publique, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés par leurs soins.